TRIBUNE DE GENÈVE

17 mars 2009

«La Suisse peut encore renforcer sa place financière»

A la veille de négociations cruciales, le premier secrétaire du Groupement des banquiers privés genevois, Edouard Cuendet, rappelle les atouts décisifs de la Confédération. Interview.

Après les concessions de la semaine dernière, la place financière suisse a-t-elle perdu sa compétitivité?

Au contraire. La directive européenne sur la fiscalité de l'épargne, servant de base à l'accord bilatéral entre la Suisse et l'Union européenne entré en vigueur en 2005, prévoit que le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche devraient passer à l'échange automatique d'informations sur les comptes des clients, si certains pays, dont la Suisse, adoptent l'article 26 du modèle de convention de double imposition de l'OCDE. Une telle évolution pourrait sérieusement avantager la Suisse. D'autres mesures devraient être prises sur le plan interne, comme la suppression du droit de timbre – un handicap toujours énorme –, ainsi que l'amélioration de la fiscalité des trusts et des fonds alternatifs. Tout cela ne dépend que des citoyens suisses et de leurs autorités.

Comment et dans quel délai les principaux concurrents européens de la place financière suisse seraient-ils contraints de passer à l'échange automatique d'informations?

Nous pouvons prévoir que ces trois pays, surtout le Luxembourg, attendront jusqu'à l'entrée en vigueur des conventions de double imposition avec les Etats membres de l'Union, d'ici trois à cinq ans, avant de franchir cette étape majeure. La Suisse refusera, en revanche, de se soumettre à une règle comparable, comme l'a annoncé vendredi le Conseil fédéral. Le Groupement des banquiers privés genevois luttera, lui aussi, pour que le pays ne parvienne pas à une telle extrémité.

Edouard Cuendet, premier secrétaire du Groupement des banquiers privés genevois. (P. GILLIÉRON/2008)

Les exemples de secrets bancaires solides, liés aux plus puissants interlocuteurs de la Suisse (Etats-Unis, Royaume-Uni), ne permettront-ils pas de limiter au strict minimum les échanges d'informations?

Nous nous trouvons dans un contexte d'hypocrisie généralisée. Tout le monde sait que les Etats-Unis et le Royaume-Uni abritent de véritables paradis fiscaux dans leur sphère d'influence (Delaware, Nevada et Floride pour le premier; îles Caïmans, Jersey et Guernesey pour le second).

Par la négociation, et en s'entourant d'autres places financières comme alliées, la Suisse pourra préserver sa compétitivité, surtout vis-à-vis du Royaume-Uni. La prise de conscience de cette hypocrisie qualifiée devrait aider le pays dans cette bataille commerciale. Compte tenu des rapports de force, la prise de conscience relative aux Etats-Unis devrait toutefois provenir de leurs propres autorités et opinion publique.

Philippe Rodrik